



Bulletin de l'année 2026



Cénotaphe de Joseph VILLAUDY

***Tous les membres du comité de l'Amicale vous souhaitent
une belle année 2026,***

L'amicale des anciens et sympathisants des 95^e et 85^e Régiments d'Infanterie et son président tiennent à vous présenter ainsi qu'à vos proches, tous leurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour vous remercier de votre engagement au sein de l'amicale.

Sans vous, il aurait été difficile de mener à bien les projets que nous avons portés et qui seront développés dans ce bulletin.

Toutes ces réalisations n'ont été rendues possibles que grâce à votre participation ou votre soutien.

En cette nouvelle année, j'espère que notre amicale vous apportera la satisfaction recherchée et que nous resterons liés par notre camaraderie et amitié ainsi que par les valeurs communes que nous défendons, pour encore longtemps.

Le Mot du Président

Chers membres de l'Amicale et chers Amis,

Face aux tensions géopolitiques croissantes en Europe, dans l'Arctique, au Moyen-Orient, ... l'année 2026 s'annonce comme une année pleine de défis dans un contexte de fortes pressions internationales.

Nos grands aînés ont su faire face, pour ne pas subir. Sachons leur témoigner que nous avons compris que rien n'est impossible à force de volonté.

La Nation doit être consciente des dangers et des menaces qui s'accumulent si près de nous. L'accélération des périls commande d'activer une posture de défense nécessitant un réarmement de la France et l'adoption des effectifs militaires aux besoins.

Le nouveau service national, destiné à renforcer le lien armée-nation et la résilience du pays, en est un exemple qui nous replonge dans notre propre passé, beaucoup d'entre nous ayant assumé cette fonction en tant que réservistes opérationnels.

Le rôle des réservistes à cet égard est essentiel. Citoyens exerçant des fonctions civiles, ils s'engagent pour la protection de leurs concitoyens et celle du pays en se formant et en se rendre disponibles.

Leur engagement renforce la capacité opérationnelle, la persévérance et la légitimité de notre défense.

Osons incarner une France debout, fraternelle, fière de ses valeurs et forte de ses engagements.

Dans ce contexte, notre amicale a toute sa raison d'être car elle représente une force de mémoire, d'action et de solidarité. Ensemble, restons fidèles aux valeurs de nos armées au sein de notre association comme ailleurs.

Pour que vive l'Amicale.

Jean-Paul VOLCLAIR

Compte-rendu de l'Assemblée générale 2025.

Le 25 mars 2025, à 10h, les membres de l'Amicale des Anciens et Sympathisants des 95^e et 85^e Régiments d'infanterie se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans la salle des fêtes de la commune de Vasselay sur convocation du président datée du 8 mars 2025. Une feuille de présence a été établie, 56 amicalistes à jour de leur cotisation pour l'année 2024 étaient présents ou représentés.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

Accueil,
Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier
Vote et questions diverses
Inauguration du cénotaphe Joseph Villaudy

Membres du bureau de l'assemblée générale

<i>Président</i>	Jean-Paul VOLCLAIR
<i>Vice-Président</i>	Philippe MONTALBOT
<i>Secrétaire</i>	Alain BONNEAU
<i>Trésorier</i>	François HORNICK

Toutes les décisions ont été prises à main levée, à la majorité des votants.

Rapport moral

Chers membres de l'Amicale et chers Amis, nous sommes réunis pour honorer la mémoire, célébrer la fraternité d'armes et réaffirmer les valeurs qui ont toujours guidé les 95^e et 85^e régiments d'infanterie : devoir, courage et solidarité.

Je voudrais d'abord rendre hommage à ceux qui ne sont plus parmi nous, nos frères d'armes tombés au champ d'honneur et ceux qui nous ont quittés cette année. Le souvenir de leur sacrifice est notre boussole : il nous rappelle le prix de la paix et la responsabilité qui est la nôtre de transmettre cette mémoire aux générations futures.

À nos anciens militaires d'active et de réserve, à nos adhérents : votre présence prouve que l'esprit du 95/85^e vit toujours. Continuons à nous retrouver, à nous écouter et à nous soutenir que ce soit lors de cérémonies, de commémorations ou d'actions de solidarité. L'unité que nous cultivons ici est notre force.

Permettez-moi aussi de saluer les membres du conseil d'administration qui se sont réunis à cinq reprises cette année. Leur engagement pour l'association permet d'organiser nos rendez-vous, de mener les projets, d'assurer la transmission et l'entraide. Poursuivons ensemble ces efforts avec détermination

Enfin, regardons l'avenir avec responsabilité et confiance. Que notre devoir de mémoire s'accompagne d'un engagement concret : soutien aux anciens, transmission de l'histoire du régiment dans nos écoles, et actions permettant de maintenir les liens entre générations.

La plume de nos membres permet encore cette année de découvrir des aspects de notre histoire régimentaire, telle la vie de Paul Méchin brancardier au 95^e RI durant la Grande Guerre.

L'amicale a été présente sur l'ensemble des manifestations civiles et militaires et nous avons participé aux invitations des associations patriotiques et d'anciens combattants.

Nous avons magistralement inauguré le cénotaphe VILLAUDY et réalisé notre assemblée générale dans la commune de Vasselay. Je tiens à remercier sincèrement le comité pour son investissement ainsi que la Mairie de Vasselay, le Souvenir Français et les donateurs pour leur aide et leur soutien financier.

Rapport d'activités

L'amicale compte à ce jour 74 membres, 57 se sont acquittés de leur cotisation en 2025. L'adhésion 2026 reste au même tarif que les années passées.



Nos pensées vont à tous ceux qui nous ont quittés en 2025 :

Jean PADELOU,

François LESAGE,

Wladislas ZAK,

Sylvie l'épouse de Bernard DUPERAT,

Général Christian ALGRE,
le drapeau du 95 RI fut présent à ses obsèques. (ci-contre)

Nous exprimons à leur famille notre soutien et notre amitié.

Les activités de l'amicale pour l'année 2025 ont commencé par sa participation en février aux commémorations du 80ème anniversaire des bombardements et de la libération du village d'HERCHING lors de la seconde guerre mondiale où le régiment s'est illustré.



Ce déplacement fut riche en événements, en échanges et particulièrement sympathique.

Nous avons participé à l'ensemble des cérémonies et manifestations commémoratives où nous avons été conviés. Nous pouvons en citer quelques-unes :

L'amicale a été représentée à la fête de l'infanterie qui s'est déroulée à Belfort.

Notre vice-président était accompagné de l'officier d'infanterie correspondant des Écoles Militaires de Bourges.



Nous étions présents en février à la cérémonie départementale d'hommage aux héros de la gendarmerie qui s'est déroulée à l'intérieur la Halle de la place de la Nation.

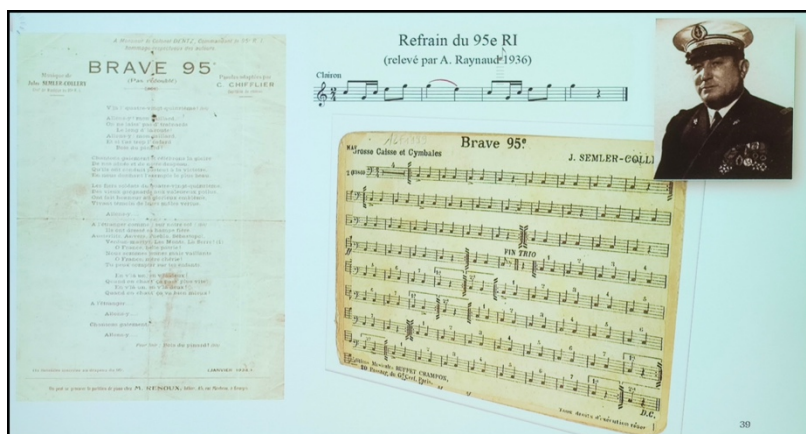
En mars cérémonie en l'honneur des anciens d'Afrique du nord





Nous avons participé au congrès de la Fédération Maginot en mai.
La cérémonie de clôture fut présidée par la ministre déléguée aux anciens combattants.

Merci à nos porte-drapeaux
qui représentent notre
amicale à ces cérémonies



Conférence en mai sur les
musiques militaires à la
médiathèque de Bourges,
« brave 95° » a été cité.

Inauguration du cénotaphe Joseph Villaudy

L'année 2025 restera l'année de la reconstruction du cénotaphe Joseph Villaudy et de son inauguration lors de l'assemblée générale du 25 mars.



Cela a commencé par la réalisation d'un projet pédagogique au profit des élèves des écoles primaires de Vasselay, où certains d'entre nous sont intervenus pour présenter l'exposition sur le 95° RI, la grande guerre et Joseph Villaudy.

Nous remercions l'ONAC de nous avoir prêté l'exposition « La guerre des crayons »



Le jour de l'inauguration nous avons défilé de la mairie au cénotaphe, drapeaux en tête suivis par les enfants des écoles puis des autorités civiles et militaires ainsi que des membres de l'amicale et de la population locale.



Levée des couleurs



L'assistance



Les autorités

les élèves

Assemblée générale de l'amicale



L'assemblée générale s'est déroulée dans la salle des fêtes de Vasselay



A cette occasion la chorale d'Agora défense a chanté « Brave 95° »

N'hésitez pas à visiter la page web de l'amicale insérée au site internet d'Agora Défense. Jean Pierre et nos jeunes porte drapeau en assurent la mise à jour.

Rapport financier

François HORNICK notre trésorier a exposé les comptes pour 2025. Qu'il soit remercié d'avoir accompli cette tâche.

Bilan financier de l'année 2025			
Charges		Recettes	
Fournitures de bureau	96,12 €	Adhésions + Dons	945,00 €
Assurance MACIF	128,44 €	Subventions (Mairie Bourges ,FNAM)	920,00 €
Frais de courrier	82,22 €	Contribution S-F	500,00 €
Frais de réunion-CA	1968,37 €	Tombola	310,00 €
		Participation repas AG	850,00 €
Cotisations FNAM	128,00 €		
Dons versés	300,00 €	Intérêts Livret A+ PS	113,22 €
Divers (gerbes)	244,99 €		
Cénotaphe VILLAUDY	404,46 €		
TOTAL charges	3 352,60 €	TOTAL recettes	3 638,22 €
Excédent	285,62 €		
TOTAL Produits	3 638,22 €		

État des comptes au 31/12/2025

Compte chèques CREDIT AGRICOLE	Numéraire en caisse	Livret A et parts sociales (C.A.)	TOTAL Avoir
1450.95€	195.02€	5318.79€+30 €	6994,76 €

Conseil d'administration

L'assemblée a acté la reconduction du mandat des membres du conseil d'administration élus en 2024 pour une durée de 3 ans.

Membres du conseil d'administration

Monsieur	Bernard ANDRE
Monsieur	Alain BONNEAU
Monsieur	René COUETTE
Monsieur	Jean-François DOUCET
Monsieur	Bernard DUPERAT
Monsieur	Jean-Pierre GARNIER
monsieur	Jean-Luc MAILLET
Monsieur	Philippe MONTALBOT
Monsieur	François HORNICK
Madame	Nathalie PADELOUP
Monsieur	Jean-Pierre PEAUDECERF
Madame	Françoise TROTIGNON
Monsieur	Jean-Pierre TROUVE
Monsieur	Jean-Paul VOLCLAIR

Nathalie PADELOUP a quitté le conseil en cours d'année suite à une évolution professionnelle ainsi que Jean-Pierre PEAUDECERF pour raison de santé. Nous les remercions pour leur engagement au sein de l'amicale.

Projet d'activités 2026

Participation aux cérémonies, commémorations de Bourges et du département, au congrès de la F NAM...

Moment de recueillement et de souvenir au cénotaphe Joseph VILLAUDY le samedi 4 avril 2026, jour de l'assemblée générale.

Sortie dans l'Indre le mercredi 15 avril ; visite de la maison de la mémoire militaire, du musée BERTRAND et de l'abbaye de Déols.

Présence à la fête des associations de Bourges en septembre.

Intégration de membres au conseil d'administration.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Fait à BOURGES le 25 mars 2025

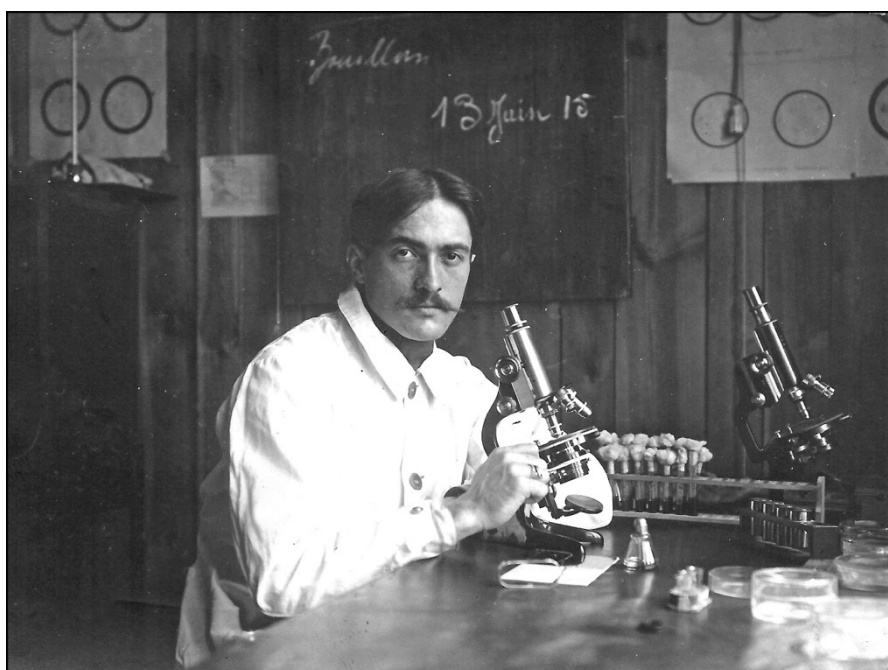
la Mémoire



Paul MECHIN (1890-1974)

Un brancardier prisonnier à Sarrebourg - août 1914

En naviguant sur la toile dans les ressources innombrables de la première guerre mondiale, je suis tombé sur un site rassemblant des photos de prisonniers de guerre (1). Une première vue mise de côté montre un soldat non identifié dont le numéro 95 du régiment sur le képi et le col est clairement visible. Un peu plus loin, une seconde propose un autre prisonnier devant des microscopes, une rangée d'éprouvettes et des boîtes de Petri avec la date du 13 juin 1915 sur le tableau noir. Cette scène d'un « chercheur » en blouse blanche dans un laboratoire me surprend un peu ne m'attendant absolument pas à la trouver dans un camp de prisonniers. Fort heureusement cette photo a une légende « *Souvenir de captivité de Paul Méchin - École primaire Vierzon* ». Un nom, un prénom et un lieu sont suffisants pour en retrouver la trace. Ses états signalétiques et des services militaires (ESSM) plus couramment appelés registre matricule sont récupérés dans les archives numérisées du Cher.



Voici son histoire.

Paul Méchin est né le 21 août 1890 à Villequiers chez ses grands-parents maternels dans une famille de « hussards de la république » avec son père instituteur à Vierzon et le grand-père Maudry directeur de l'école de Villequiers.

Vingt ans plus tard, en 1911, étudiant en pharmacie à Tours, Paul est appelé sous les drapeaux au 95^e RI de Bourges. Il est renvoyé dans ses foyers avec le grade de caporal en novembre 1913. La mobilisation le rappelle au 95^e où il est affecté au 3^e bataillon (9^e Cie) comme caporal-brancardier. Le médecin du bataillon est le docteur Henri Eschbach (2) aide-major de 2^e classe de réserve (sous-lieutenant).

Chaque régiment a son service de santé avec un médecin-major de 1^e classe d'active (médecin-commandant) chef de service et un médecin-major de 2^e classe (ou aide-major) dans chaque bataillon. La mobilisation rajoute à l'effectif du bataillon un médecin auxiliaire (souvent un étudiant en médecine). Le service médical du régiment dispose en outre des 12 infirmiers de

compagnie et chacun des 3 bataillons compte 16 brancardiers (3). Les 35 « sanitaires » du régiment portent tous le brassard de neutralité à croix rouge sur fond blanc.

Août 1914, deux armées françaises concentrées dans le nord-est sont engagées en Lorraine dans une grande offensive pour libérer les « provinces perdues » depuis 1871 d'Alsace-Moselle. Parmi tous les corps d'armée, le 8^e mobilisé en Berry, dans le Morvan et en Bourgogne vient à peine de débarquer dans la trouée de Charmes entre le 5 et le 8 août du côté de Châtel-sur-Moselle (Vosges). Dès le 10, le 8^e corps entame une remontée de soixante-dix kilomètres vers Sarrebourg. Dans ses rangs, trois régiments d'infanterie : le 95^e de Bourges, le 85^e de Cosne-sur-Loire et le 29^e d'Autun sont impliqués dans la bataille de Sarrebourg que le 95^e a occupé le 18 août pratiquement sans combat. L'affrontement se déroule dans les deux jours suivants et se termine par un terrible revers pour le 8^e corps obligé de reculer devant la puissance de la contre-attaque allemande. L'échec qui s'étend d'ailleurs aux deux armées est le résultat d'erreurs majeures dans la conduite des opérations et se traduit par des pertes effroyables provoquées notamment par l'artillerie, arme dans laquelle l'armée allemande surclasse son adversaire essentiellement avec son artillerie lourde dont la France est en grande partie dépourvue. Les 95^e et 85^e perdent à eux deux près de deux mille hommes, tués, blessés et disparus, le tiers de leur effectif.

Sont restés auprès des blessés qu'il fut impossible d'évacuer de Sarrebourg tous les personnels du service de santé des 95^e et 85^e et une partie de celui du 29^e. En tout, vingt-deux médecins et un grand nombre d'infirmiers et brancardiers vont tomber aux mains des allemands. Paul Méchin est de ceux-là. Théoriquement protégés par la convention de Genève et considérés comme non-combattants, ces personnels doivent être rendus ou échangés selon les accords signés par les belligérants sous l'autorité du comité international de la Croix Rouge. Hélas, l'Allemagne pourtant signataire des accords n'en tient pas compte et expédie tout le monde en captivité, une grande partie dans le camp de Grafenwöhr en Bavière près de Nuremberg. Les clauses de la convention de Genève autorisent les belligérants à retenir en détention un médecin pour mille prisonniers. En janvier 1915, Grafenwöhr compte plus de dix mille prisonniers.

Le médecin-major Vedrines, médecin-chef du 85^e, fait tout ce qu'il peut auprès des responsables du camp pour obtenir la libération des sanitaires, en vain. De son côté la Croix-Rouge multiplie les démarches auprès des autorités allemandes mais rien n'y fait. La détention abusive dure pratiquement une année. Dans ce contexte pour donner une explication au cliché, il est probable que le pharmacien fut employé dans l'infirmerie du camp tenu par le personnel sanitaire prisonnier.

La fiche de Paul Méchin établie par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Elle contient des informations sur le prisonnier, les adresses de personnes à prévenir et autres renseignements.

Finalement, des accords d'échange de prisonniers et grands blessés aboutissent. Partis le 16 juillet 1915 de leurs camps d'internement, les vingt-et-un médecins (Vedrines en moins, rapatrié en décembre 1914) et le personnel sanitaire débarquent à Lyon dans plusieurs convois entre le 18 et le 20 juillet après un voyage ferroviaire via Constance et la Suisse. Des membres du CICR établissent les listes où entre 3 500 et 4 000 personnels sanitaires et grands blessés sont répertoriés.

Paul Méchin arrive le 20 juillet 1915 et reprend du service, comme tous les autres. Il est affecté à la 8^e section des infirmiers militaires (SIM) de Dijon en octobre. Cette unité, composante du service de santé du 8^e corps du temps de paix est l'unité qui a mis sur pied, à la mobilisation, les formations sanitaires du corps d'armée : seize ambulances de campagne, un groupe de brancardiers de corps d'armée (GBC) et les deux groupes de brancardiers divisionnaires (GBD). Resté à l'intérieur



Des sanitaires devant l'infirmerie du camp de prisonniers de Grafenwöhr. Parmi les blouses blanches, on remarque des russes d'un important contingent détenu avec les français. C'est dans ce bâtiment que fut prise la photo de Paul Méchin.

pendant un an, Paul Méchin est envoyé aux armées en campagne en juillet 1916 en qualité non plus de brancardier mais de pharmacien. Il est affecté à différents postes jusqu'à la fin de la guerre, dans pratiquement tous les échelons de l'impressionnante « armée sanitaire » (4) qu'est devenu le service de santé militaire avec les résultats, l'efficacité et les progrès que l'on sait : successivement dans un hôpital d'orientation et d'évacuation (HOE), une ambulance de campagne, un GBD, une ambulance chirurgicale automobile (ACA) ou autochir et un hôpital complémentaire à Zuydcoote (Nord). Il est nommé pharmacien auxiliaire (5) en mars 1918.

Après l'armistice, toujours sous les drapeaux, il est affecté à Paris, son unité de subsistance étant la 22^e SIM du gouvernement militaire de Paris. Démobilisé en août 1919 et placé dans la réserve, il est nommé pharmacien aide-major de 2^e classe (sous-lieutenant) en 1922 puis de 1^e classe en 1926. Le pharmacien s'installe à Troyes en 1920. A 49 ans, il est rappelé à la mobilisation de 1939, affecté à l'hôpital militaire du camp de Mailly puis à l'hôpital complémentaire de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) en mars 1940. Il est démobilisé en août 1940 à Cajarc (Lot). Paul Méchin décède au Raincy (Seine-Saint-Denis) en 1974 à 84 ans.

Jean-Luc Maillet

Un grand merci à monsieur Barris de l'Amicale des Retraités Militaires de Corrèze contacté par l'intermédiaire du site « geneanet ». Il m'a transmis les deux photos précédentes parmi toutes celles que son grand-père Daniel Barris (1884-1940) du recrutement de Bordeaux, devenu ami de Paul Méchin à Grafenwöhr, avait rapportées après ses quatre années de captivité.

Notes

(1) <http://www.chtimiste.com/album/Camps%20Prisonniers/Camps%20existants/Grafenw%C3%B6hr/index.html>

(2) médecin-chef de l'Hôtel-Dieu de Bourges, le docteur Eschbach (1880-1959) a rendu de très grands services dans le département notamment dans la lutte contre la tuberculose. Une rue porte aujourd'hui son nom dans le quartier des Gibjoncs.

(3) Les musiciens du régiment (une quarantaine) peuvent faire office de brancardiers régimentaires avec un brassard à croix de malte sur fond bleu qui ne leur confère pas la neutralité.

(4) l'expression est de Joseph Toubert, médecin inspecteur général de l'armée. En 1918, le service de santé compte 168 000 non-combattants. Il est sous la direction d'un sous-secrétariat d'état du service de santé militaire dépendant directement du ministère de la guerre.

(5) équivalent d'adjudant. La grille des grades des pharmaciens militaires est la même que celle des médecins. En 1914, les pharmaciens d'active sont très peu nombreux : un peu plus d'une centaine.

Epilogue

Au cours de mes investigations, je pensais que Paul Méchin et le jeune soldat inconnu de la pastille d'entête étaient la même personne voyant subjectivement une possible ressemblance. Pourtant l'absence sur la photo ci-contre des deux chevrons de caporal sur sa manche était un indice contradictoire ...Et puis, de recoupements en comparaisons sur le site(1), j'ai pu identifier l'inconnu : Auguste Sylvain « Paul » Vélicitat (1893-1968), un tout jeune conscrit de 21 ans, originaire de l'Allier, appelé pour son service militaire au 95^e en 1913. Blessé et fait prisonnier à Sarrebourg, il revient de Grafenwöhr quatre ans plus tard en décembre 1918.

Le numéro 3 sur la capote est celui de la compagnie de détention. Des photos identiques se retrouvent de nombreuses fois avec souvent le même fond champêtre et, au pied du prisonnier, un petit tableau indiquant le numéro de « gefangen » ou celui du cliché pour le photographe. On trouve en effet au dos de certaines de format carte postale le nom et l'adresse d'un photographe de Grafenwöhr. A partir de là toutes les conjectures restent possibles. S'agissait-il d'une opération mise en place par les responsables du camp à des fins administratives ou de propagande ? d'une « prestation » laissée au libre choix du prisonnier ? Aucun indice ne permet d'apporter une réponse.



Un groupe de prisonniers en 1915. On reconnaît Vélicitat assis en bas à droite et un autre soldat inconnu du 95^e, debout à côté du chasseur alpin.

ndlr : Les événements du présent article ne sont que le résumé d'une étude plus conséquente d'une vingtaine de pages auquel j'ai rajouté l'histoire du brancardier. On y trouve notamment une biographie de tous les médecins, l'histoire de la statue érigée dans le camp par les prisonniers, le compte-rendu de la visite d'un inspecteur de la Croix-Rouge ...

Le document doit paraître dans un prochain numéro des Cahiers d'Archéologie & d'Histoire du Berry.



Désiré Florentin BIESSE (1892-1972)

Un chasseur à pied de 14-18

affecté après-guerre dans la réserve du 95^e RI.

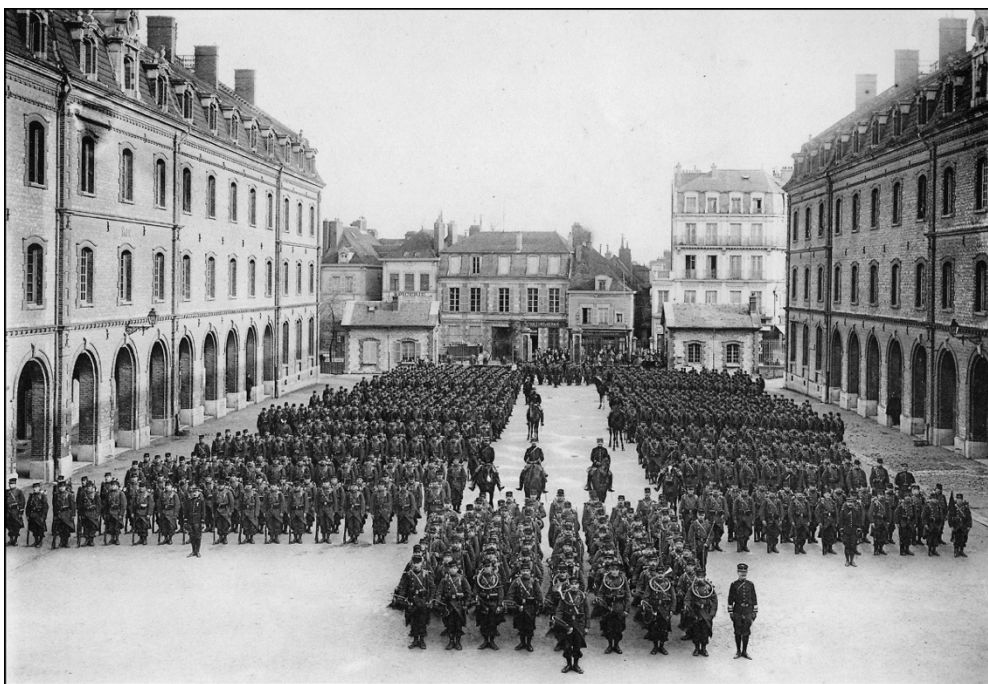
Désiré Biesse est né le 1^{er} avril 1892 au hameau de Francheville sur la commune de Brécy où ses parents sont agriculteurs. Du recrutement de Bourges, il passe le conseil de révision en début d'année 1913 aux Aix d'Angillon et est incorporé en octobre 1913 au 3^e bataillon de chasseurs à pied (BCP) stationné à Saint-Dié (Vosges). Le service militaire vient de passer de deux à trois ans par une loi adoptée en août après bien des débats à l'assemblée. Les tensions des mois précédents avec l'Allemagne (affaire d'Agadir entre autre) conduisent au renforcement de l'armée d'active pour qu'elle puisse rivaliser en terme d'effectif avec celle de l'adversaire potentiel. Ainsi la classe suivante est appelée par anticipation le mois suivant pour disposer de trois classes d'âge sous les drapeaux.

A la fin de 1913 se forme un nouveau corps d'armée autour d'Épinal (le 21^e) pour renforcer les défenses du nord-est et du massif des Vosges en particulier. L'effectif local à disposition étant insuffisant, les bureaux de recrutement puisent dans des régions militaires excédentaires pour obtenir les effectifs nécessaires à cette création. C'est le cas de la 8^e région (Cher, Nièvre, Saône-et-Loire et Côte d'Or) où de nombreux conscrits rejoignent les Vosges septentrionales pour être incorporés notamment dans les sept bataillons de chasseurs à pied qui ont quitté leur dépôt de l'intérieur pour être regroupés autour de Saint-Dié.

Le corps des chasseurs à pied est alors formé de 31 bataillons d'active dont 12 alpins (BCA) renforcé à la mobilisation par autant de bataillons de réserve et au cours du conflit d'une dizaine de bataillons de marche. Surnommés par les allemands « schwarze teufel » en référence à leur tenue sombre devenant en français « diables bleus », les chasseurs vont s'illustrer sur tous les théâtres d'opérations avec des pertes considérables.



Sur sa carte d'ancien combattant établie en 1932



Le 1^{er} BCP réuni au grand complet dans son quartier de Troyes en 1913 avant sa montée à Senones dans les Vosges : 6 compagnies - 1500 hommes

Le chasseur Biesse participe à tous les combats du 3^e BCP de l'année 1914 dans les Vosges (Saint-Blaise - col de la Chipotte) - bataille de la Marne - course à la mer : Artois (Neuville St. Vaast, Notre-Dame-de-Lorette) - Flandres : Mont Kemmel. Il passe au 121^e BCP en mars 1915. Blessé par éclats d'obus en juillet au Barrenkopf (Vosges), l'un des sites de la bataille du Linge, il est évacué dans l'Aude, soigné dans un hôpital temporaire à Carcassonne puis dans un autre à Chalabre. Il rejoint le dépôt du 121^e à Langres en octobre et revient au 3^e BCP en décembre 1915. Évacué en janvier 1916, il passe cinq mois dans un hôpital d'orientation et d'évacuation (HOE) près d'Abbeville puis est transféré à l'hôpital militaire de Bourges avant de rejoindre le dépôt des convalescents de la caserne Lariboisière toujours à Bourges jusqu'en octobre. Retour au dépôt du 3^e BCP à Besançon pendant quelques mois avant une affectation au 43^e BCP (bataillon de réserve du 3^e) en mars 1917. En mai, c'est le Chemin-des-Dames, en août les Cavaliers de Courcy (voir dans la suite), en novembre à Verdun au moment où le terrible affrontement arrive à son terme avec la reprise du fort de Douaumont. Il est de nouveau évacué intoxiqué par les gaz dans le secteur du bois des Caurières. Printemps 1918, trois grandes attaques allemandes enfoncent le front français et creusent deux poches importantes en Picardie et dans l'Aisne. Désiré est de nouveau blessé par éclats d'obus en juin dans la poche de Château-Thierry. Il remonte au front en août 1918 pour la bataille de l'Ailette (Marne) quand les alliés commencent à prendre définitivement le dessus sur leur adversaire. De nouveau évacué en octobre, il n'entendra pas le clairon sonner le cessez-le-feu du 11 novembre sur toute la ligne de front. La guerre terminée n'est pas synonyme de démobilisation pour une grande partie des poilus qui restent l'arme au pied en attendant le traité de Versailles de juin 1919. Le chasseur Biesse qui a maintenant sept chevrons de présence au front sur sa manche gauche (le maximum) est muté au 10^e BCP en février 1919. Il bénéficie toutefois d'un sursis d'appel en mai 1919 en qualité de cultivateur et revient enfin à Brécy après cinq ans et demi d'absence. Il est démobilisé en août 1919 au dépôt du 95^e RI et affecté dans la réserve du régiment.

Les Cavaliers de Courcy : Courcy est une petite commune de la Marne à 7 km au nord de Reims proche du canal de la Marne à l'Aisne. Pendant la guerre le front traversait perpendiculairement le canal dans une zone nommée « les Cavaliers de Courcy » qui fut le théâtre de combats quasi permanents pendant toute la guerre. Dans l'Historique du 43^e BCP, un fait est rapporté de la manière suivante : « *Du 18 août au 4 octobre 1917, le bataillon est aux Cavaliers de Courcy. Coups de main qu'il pousse audacieusement, qu'il subit aussi. Dans une action soudaine et violente, l'ennemi, après un corps à corps acharné, laisse dans notre tranchée ou notre réseau six cadavres et dix-sept blessés. Pourtant la préparation avait été puissante et la surprise complète. Mais la valeur des*



La légende de la carte dit : les ruines de la Grande Guerre - pont détruit sur le canal de la Marne (à l'Aisne) et le défilé des Cavaliers de Courcy

hommes et des cadres devait là encore faire échouer la rude tentative de l'adversaire. Dans une encoignure de boyaux, **le chasseur BIESSE, désarmé et entraîné, se dégage à coups de poing, rejoint sa compagnie.** Dans une autre, assailli par six hommes à son poste de guetteur, bondit sur le parapet, lance une grenade qui tue ou disperse les assaillants ». L'action lui vaut la croix de guerre avec une citation à l'ordre du corps d'armée (étoile vermeil) en septembre 1917 « chasseur d'un courage superbe. Après une lutte corps à corps, capturé et désarmé par l'ennemi dans un coup main a réussi à bousculer ses agresseurs et à leur échapper »,

Désiré Biesse se marie en septembre 1920 à Brécy avec Albertine Sabert. Ses parents décédés, il reprend l'exploitation de Francheville. En 1937 la famille quitte l'agriculture et Brécy pour s'installer à Bourges avenue Nationale puis rue du château d'eau. Embauché aux établissements d'expériences techniques de Bourges, son registre matricule indique qu'il est classé affecté spécial au titre de l'EETBS en mars 1939. Il a alors 47 ans pas loin d'être dégagé de toute obligation militaire. Il décède à Bourges le 14 octobre 1972 à 80 ans.

Décoré de la médaille militaire en 1933, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1962.

Chasseur d'un jour, chasseur toujours !

Le corps des chasseurs à pied ou alpins se distingue au sein de l'armée française par un particularisme affirmé, porteur de traditions et d'une symbolique solidement ancrées depuis la création des chasseurs d'Orléans sous la Monarchie de Juillet. Les bataillons n'ont jamais été regroupés en régiments, seulement réunis en demi-brigades selon les circonstances. De ce fait, le drapeau est unique remis à la garde des bataillons à tour de rôle. Le combat près du marabout de Sidi-Brahim en 1845 pendant la conquête de l'Algérie est aux chasseurs ce que Camerone est aux légionnaires. L'auteur de cet article qui fit son service militaire dans un bataillon de chasseurs alpins avant d'être affecté dans la réserve au 95^e RI n'a rien oublié de ces traditions. « Chasseur d'un jour, chasseur toujours ! ».

Le surnom de « vitriers » donné par les biffins avant celui de « diables bleus » provenait de leur havresac en toile cirée noire brillant au soleil. Une chanson de la fin du XIX^e passée dans le répertoire populaire sous une forme légère « V'la le vitrier qui passe... » n'était que la reprise du refrain de la « Protestation des chasseurs » dont les paroles n'avaient rien d'anodin puisque le chant fut écrit vers 1875 au moment où une loi-cadre remettait en cause l'existence du corps. Les couleurs rouges et jaunes sont à proscrire puisque tout est bleu chez les chasseurs. Le jaune est « bleu jonquille » et le rouge « bleu cerise ». Ce rouge mis à l'index date de la même époque que la Protestation quand on voulut imposer aux chasseurs le pantalon garance.

L'interdit est toutefois levé dans trois cas : s'il s'agit du drapeau, de la Légion d'Honneur (par extension de la fourragère de même distinction) et ... des lèvres de sa bien-aimée. Pour en terminer avec les couleurs, le sang des chasseurs est vert par une habile pause dans l'un des vers de la chanson précédente. « Notre sang versé pour la France » devenant « Notre sang vert, c'est pour la France ».

D'autres traditions s'appliquent à la « tenue » (et non à l'uniforme) toute d'argent, de jonquille et de bleu sans oublier la tarte des alpins aux deux plis réglementaires. Aucun chasseur n'a oublié les pittoresques refrains tous différents des bataillons autrefois joués au clairon sur les champs de bataille auxquels les chasseurs ont rajouté des paroles hautes en couleurs au vocabulaire fleuri qui ne sont pas chantées mais « sonnées ». La Sidi-Brahim et les Allobroges, les deux pas redoublés les plus connus du répertoire terminent cette évocation bien-sûr au pas de chasseur.



ndlr : A l'origine de l'article, un descendant de M. Biesse qui, s'arrêtant sur le stand du 95^e au dernier forum des associations, évoqua la mémoire de son ancêtre.